



# Un coup de main pour lire sur les lèvres

**CHARMEY • Une nonantaine de sourds, de proches et de professionnels se forment cette semaine au langage parlé complété. Une technique de lecture labiale qui ouvre la voie à l'oralité, à la lecture et à l'intégration.**

PHOTOS CHARLY RAPPO  
TEXTES STÉPHANE SANCHEZ

A l'évidence, «Carole» n'est pas une «casserole». Pourtant, la confusion est possible pour ceux qui souffrent de surdité et doivent lire sur les lèvres au quotidien. Plusieurs phonèmes sont en effet invisibles sur les lèvres («k», «g» et «r», par exemple) et d'autres ont une image pratiquement identique (comme «p» et «b» ou «ch» et «je»). La parade? Le langage parlé complété (LPC). Une gestuelle qui réunit cette semaine à Charmey une quinzaine d'enfants sourds et une septantaine d'entendants, à l'occasion d'un camp organisé par l'Association suisse pour le langage parlé complété (ALPC). Des frères, des sœurs, des parents ou des professionnels venus de Suisse romande et d'au-delà pour découvrir ou raviver leur «code».

Occupé à «compléter» les paroles d'une chanson de Gaëtan, un petit groupe donne le ton. On dis-sèque chaque mot pour isoler les sons ambigus et les rendre visibles par des gestes exécutés près du visage. Huit postures des doigts et cinq positions de la main, effectuées tout en parlant, suffisent à rendre visibles tous les phonèmes «C'est une gymnastique! Il faut être habile. Nous, on cherche encore les lettres sur le clavier», compare un participant, dont le petit-fils souffre de surdité. Mais l'apprentissage est rapide. Le code se maîtrise en deux jours et quelques mois de pratique permettent de tenir une conversation fluide.

## Ajouter de la clarté

L'intérêt? «Sans le LPC, la lecture labiale sollicite énormément la personne sourde: c'est fatigant et source d'erreurs. Le LPC apporte donc en premier lieu de la clarté. Ça compte, puisque environ 65% d'un discours est ambigu», explique Jean-Luc Nicoulin, ancien président de l'ALPC.

Mais il y a mieux: «L'enfant sourd pratique naturellement la lecture labiale», poursuit le logopédiste. «Ses parents, en accompagnant leur discours par le LPC, l'aident à se former une «conscience phonologique». Du coup, l'enfant clarifie sa compréhension et sa production de sons. C'est une étape vers l'oralité. Un sourd devra passer par un long travail logopédique. Mais le LPC peut contribuer à cet apprentissage et, partant, à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.» C'est d'ailleurs à cette fin que ce code a été conçu dans les années

1960 par un physicien américain, Orin Cornett.

Sur place, la démonstration n'est pas patente dans tous les contextes. Dans l'atelier de peinture, une dizaine d'adolescents, la plupart sourds, peignent le décor du clip qu'ils tourneront cette fin de semaine avec Gaëtan. Les artistes parlent, commentent, s'interpellent. Mais sans le moindre code. La raison? Tous portent un implant cochléaire, une prothèse qui leur restitue un niveau d'audition. «Mais le LPC reste utile même avec l'implant, notamment lorsqu'il y a un fort bruit ambiant ou que le message communiqué est intense et précis (comme à l'école).»

## Déjà bien répandu

Le code, depuis son arrivée sous nos latitudes en 1982, a fait son bonhomme de chemin. En Suisse romande, il a bénéficié à 200 sourds. Ils sont à ce jour 115 (dont 6 Fribourgeois) à recourir aux prestations de codeurs interprètes en LPC professionnels. S'y ajoutent les personnes de leur entourage ou les professionnels, soit plus d'un millier de pratiquants.

L'outil a même ses ambassadeurs. Comme Hadja A Marca, 26 ans, qui explique par oral son parcours accompli au milieu des entendants, à Berne, au gymnase de Bienne, dans une Haute école de travail social et finalement dans une crèche jurassienne. Ou comme Robin Masur, 34 ans, fils d'une famille pionnière du LPC et devenu responsable d'un centre de documentation lausannois après des études de théologie.

Les pionniers ont d'ailleurs structuré leur élan. Le premier diplôme de codeur interprète en LPC – ils sont à ce jour 45 actifs – date de 1992. Et l'Office fédéral des assurances sociales accepte le remboursement des frais d'interprète depuis 1996. Le souci? Depuis l'an passé, ce soutien fédéral est restreint aux prestations fournies dans le cadre de la formation professionnelle, d'études postobligatoires ou d'accompagnements professionnels. «Les cantons financent actuellement une partie des prestations aux niveaux préscolaire et scolaire. L'enjeu, c'est de finaliser un contrat de soutien pérenne de leur part», explique Jean-Luc Nicoulin. En attendant, la fondation A Cappella, née de l'ALPC en 2000, finance elle-même une partie des prestations qu'elle fournit aux plus jeunes, ainsi qu'à leurs parents. Grâce à des dons. I



Hadja A Marca (en haut à g.), Jean-Luc Nicoulin, Morgane Chappat et Lucie Froidevaux (en bas à dr.) codent respectivement les syllabes de «co-mu-ni-qué». CHARLY RAPPO

## ALORS, TU SIGNES OU TU CODES À LA MAISON?

**Langue des signes** ou langage parlé complété (LPC): la guerre entre les adeptes de ces deux camps a régné dès les années 80, date de la renaissance de la langue des signes après un siècle d'interdiction. Le premier se profile plutôt comme un langage complet, avec son lexique et sa syntaxe, sa culture et sa dimension identitaire. Le second s'apparente plus à un outil d'intégration qui complète le langage usuel. Signe d'une évolution:

à Charmey, point de guerre. «A la maison, on code et on signe», témoigne l'organisateur du camp, Martin Joly, père du petit Théo, sourd profond. «Aujourd'hui, beaucoup de familles font de même, pour donner le maximum de chances à leurs enfants.»

**Contacté par «La Liberté»**, Marc Rueger, président de la Société des sourds de Fribourg, assure lui aussi

que «toutes les méthodes sont bonnes», l'essentiel étant «de donner toutes les chances aux enfants». «Le code est un très bel outil d'apprentissage, pour accéder à l'oralité. Mais le langage des signes a lui aussi permis à certains d'accomplir des parcours brillants. Et un sourd reste une sorte d'apatride, souvent heureux de trouver une culture. Ces vieux clivages sont dommageables. Il faudra des années pour les effacer.» SZ

## EN BREF

### CHAVANNES-LES-FORTS

#### De l'huile sur la chaussée

La police est intervenue mardi matin à la route d'Oron, à Chavannes-les-Forts, pour de l'huile sur la chaussée. Les agents ont constaté que de l'huile de moteur était répandue à plusieurs endroits sur la route cantonale qui traverse le village ainsi que sur la route secondaire menant à Siviriez. L'intervention des sapeurs-pompiers a été sollicitée afin d'éviter que la substance ne s'écoule dans le ruisseau. Il a pu être déterminé qu'une voiture de tourisme avait perdu de l'huile de moteur en raison d'une défectuosité technique, indique la police cantonale. FB

### BELLEGARDE

#### Bénichon au son des tracteurs

La bénichon de Bellegarde alliera musique traditionnelle et vieilles mécaniques samedi et dimanche. Quatre établissements de la commune germanophone proposeront le menu traditionnel. Devant l'hôtel Zur Hochmatt, «tous les possesseurs de tracteurs vieux de plus de 30 ans sont accueillis avec plaisir», annonce l'organisateur Hans Bachofner. JER

### ATTALENS

## Le bâtiment du Renard peut s'étendre

### STÉPHANE SANCHEZ

Feu vert pour la mise à l'enquête de l'extension du bâtiment scolaire le Renard, à Attalens. Le Conseil général a accepté mardi soir, par 19 voix contre une, de rallonger de 245 000 francs le crédit d'étude de 580 000 francs déjà voté pour ce projet, jusqu'à l'étape des soumissions. L'urgence a parlé: l'extension doit être opérationnelle à la rentrée 2016.

En avril dernier, le législatif avait pourtant refusé une rallonge inférieure (203 000 francs). Il avait suggéré à l'exécutif de lever toute incertitude quant à l'évolution du coût du projet. Et invité le Conseil communal à faire pression sur les architectes pour que les travaux ne dépassent pas 6,1 millions de francs, au lieu des 6,8 millions envisagés (à 15% près).

Mais depuis, la commission de bâtisse et les architectes ont précisé certains choix, ainsi que le devis général à 10% près. Il prévoit un coût de construction de 6,75 millions

de francs, dont 155 000 francs de divers et imprévus. Les subventions cantonales sont encore indéterminées.

**Plusieurs élus** ont demandé une «offre comparative», entre la direction des travaux «classique» prévue et une exécution en entreprise générale. Réponse d'André Blunsch, conseiller communal responsable du projet: «Si nous voulons ouvrir ces classes (9, ndlr) en 2016, nous n'avons pas le temps de préparer les documents nécessaires pour qu'une entreprise générale puisse établir un devis. Il faudrait aussi lancer une procédure de marchés publics qui prendrait plusieurs mois.» Au risque d'avoir à installer des pavillons provisoires (120 000 fr. pièce).

Le législatif a en outre pris connaissance du concept – le stade de l'avant-projet n'est pas encore atteint – de revitalisation de la Biorde, un cours d'eau qui traverse les territoires d'Oron, Granges, Bossonnens et Attalens. Estimés à 4,4 millions de francs, les

travaux ne débiteront pas avant 2018, indique Luciane Lapière, conseillère communale responsable de l'environnement. Subventionné, le chantier devrait coûter 110 000 francs à Attalens.

Côté environnement toujours, le projet de centrale solaire participative, financée par des particuliers («LL» du 12 décembre 2012) a capoté. «Les conditions de la rétribution du courant à prix coûtant ont drastiquement diminué. Et le propriétaire (de la ferme censée accueillir l'installation, ndlr) n'a pas donné son accord», résume Luciane Lapière.

**Le Conseil général** a en outre approuvé par 19 voix (2 abstentions) un échange de terrain. La commune obtient une parcelle au Champ-des-Armes, à proximité du site scolaire, en zone d'intérêt général. Elle cède à l'hoirie concernée une parcelle de même surface constructible (11 458 m<sup>2</sup>) aux Arsilliers. «Aucun des terrains n'a été évalué», précise le syndic Michel Savoy. I